



Strassen, le 16 décembre 2019

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 16 décembre 2019

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Alwin de Prins, Ralf Lentz, Paul Marcy, Caroline Weber

Assiste : Daniel Dax

Excusés : Lynn Spielmann, Alex Goergen, Heinz Thews

1. Délibérations sur les points ayant figuré à l'ordre du jour de la réunion 18 novembre 2019

Le Conseil d'administration délibère sur et valide les points ayant figuré à l'ordre du jour de la séance du 18 novembre 2019.

2. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 18 novembre 2019

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 18 novembre 2019 est approuvé.

3. Organisation événements multisports 2020

Le Directeur technique fait le point des différents événements multisports au programme pour 2020.

JOJ hiver Lausanne : le Conseil d'administration valide la pré sélection pour les JOJ Lausanne 2020 comme suit : ski alpin : 1 (h), short track : 1 (d), hockey sur glace : 2 (1 h/1 d).

JO Tokyo 2020 : la qualification d'un athlète en équitation (dressage) est en train de devenir réalité, le cut des qualifications se faisant au 31 décembre.

Le Conseil d'administration salue l'initiative prise d'approfondir la coopération avec le LPC dans les domaines suivants : signature de contrats paralympiques, tenues vestimentaires « Team Lëtzebuerg 2020 », présentation de l'équipe Team Lëtzebuerg paralympique 2020 le 18 juin 2020 sur le site de la BGL BNP Paribas.

4. Assemblée générale 21 mars 2020

Le Conseil d'administration discute le projet d'ordre du jour pour l'Assemblée générale du 21 mars 2020. Le Conseil d'administration arrête la nouvelle composition des groupes des membres actifs du



Conseil consultatif qui sera soumise à l'Assemblée générale le 21 mars 2020 pour approbation, avant l'élection de la nouvelle composition du Conseil consultatif.

5. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

p.m.

6. Divers

Le Conseil d'administration marque son accord pour procéder à l'adaptation des lignes de conduite dans le sens de prévoir l'établissement de licences conditionnelles pour les réfugiés de plus de 16 ans afin de leur donner la possibilité de contracter une licence active auprès d'une fédération sportive, tout en permettant le maintien d'une licence pour ceux ayant contracté une licence auparavant et venant à atteindre l'âge de 16 ans.

Le Conseil d'administration est informé de l'avancement des préparatifs pour l'installation sur le site de la Coque de la grande Torche des JPEE 2013 que le COSL a offert à la Coque.

Une première entrevue avec les représentants du Ministère des sports pour la suite du dossier Nation Branding a été fixée au 6 janvier 2020.

La Présidente du bureau promotionnel informe le Conseil d'administration des réflexions menées pour faire évoluer progressivement le COSL Spillfest vers un « green event ».

Daniel Dax